

Élaboration d'une **stratégie** **nationale** de **normalisation**

Conseil
canadien
des normes

Un monde de possibilités à votre portée.

Canada



Citation suggérée

Conseil canadien des normes (2022). *Élaboration d'une stratégie nationale de normalisation*.

Autorisation de reproduction

Tous droits réservés. Il est permis de copier, de distribuer et de transmettre ce rapport, en entier ou en partie, uniquement à des fins non commerciales à condition d'en citer la source.

Ce rapport est présenté à titre informatif uniquement; ni le Conseil canadien des normes ni les auteurs du rapport ne sont responsables des pertes ou dommages subis en raison de son utilisation.

© Conseil canadien des normes, 2022

Auteur : Conseil canadien des normes

Publication : Ottawa – 2022

Also available in English under the title *Development of a National Standards Strategy*.



Table des matières

Liste des principaux acronymes.....	3
-------------------------------------	---

Message de la directrice générale et du président par intérim du conseil d'administration	4
--	---

1. Contexte	5
--------------------------	----------

1.1 Stratégie nationale de normalisation.....	6
Renouveau	6
Stratégies antérieures.....	6
1.2 Contexte du système de normes canadien	7
Normes et processus d'élaboration de normes.....	7
Organisation du Système national de normes du Canada	9
1.3 Tendances dans l'élaboration de normes à l'échelle nationale et internationale	11
Tendances nationales.....	14
Répercussions sur la Stratégie nationale de normalisation	15

2. Stratégie nationale de normalisation du Canada...16	
---	--

2.1 La Stratégie nationale de normalisation en un coup d'œil	17
2.2 Notre vision, notre mission et nos valeurs	18
Vision.....	18
Mission.....	18
Valeurs	19

2.3 Les priorités systémiques	20
-------------------------------------	----

Améliorer la diversité, l'équité et l'inclusion dans la participation au système de normes.....	20
Contribuer à faciliter le commerce de biens et de services au moyen de solutions de normalisation harmonisées.....	21
Durabilité du système de normes	22
Renforcer le dialogue avec les peuples autochtones	23

2.4 Les priorités sectorielles	24
--------------------------------------	----

Atténuation des changements climatiques, adaptation et résilience	24
Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.....	25
Santé, bien-être et sécurité	26
Économie numérique et fabrication de pointe.....	27
Stabilité des chaînes d'approvisionnement	27

3. Cadre de gestion du rendement	28
---	-----------

4. Conclusion.....	30
---------------------------	-----------

Bibliographie	31
----------------------------	-----------



Le Conseil canadien des normes

Depuis 1970, le Conseil canadien des normes (CCN) mise sur la normalisation pour créer un avenir sûr, sain, prospère et durable pour la population, les collectivités et les entreprises canadiennes. Il se concerte avec un vaste réseau de partenaires au pays et partout dans le monde et libère les potentialités de la normalisation et de l'accréditation sur la scène internationale, notamment en qualité de membre de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et de la Commission électrotechnique internationale (IEC). Organisme d'accréditation principal du Canada, le CCN renforce la confiance des marchés au pays et à l'étranger en veillant à ce que les organismes d'évaluation de la conformité répondent aux exigences les plus rigoureuses. Ce faisant, il met un monde de possibilités à votre portée.

Pour un complément d'information, visiter le site <https://www.ccn.ca>.

Liste des principaux acronymes

**CANC/
IEC** Comité national du
Canada de la Commission
électrotechnique internationale

CCN Conseil canadien des normes

CCOEN Comité consultatif des
organismes d'élaboration
de normes

CCPT Comité consultatif des provinces
et territoires

DNUDPA Déclaration des Nations Unies
sur les droits des peuples
autochtones

ESG Facteurs environnementaux,
sociaux et de gouvernance

GIEC Groupe d'experts intergouverne-
mental sur l'évolution du climat

IEC Commission électrotechnique
internationale

ISO Organisation internationale
de normalisation

LCCN Loi sur le Conseil canadien
des normes

NNC Norme nationale du Canada

OCDE Organisation de coopération
et de développement
économiques

**ODD de
l'ONU** Objectifs de développement
durable de l'Organisation des
Nations Unies

OEN Organisme d'élaboration
de normes

OMC Organisation mondiale
du commerce

SNN Stratégie nationale de
normalisation

Message de la directrice générale et du président par intérim du conseil d'administration

Responsable du Système national de normes, le Conseil canadien des normes (CCN) reconnaît l'importance du consensus et de la collaboration. C'est pourquoi l'organisme est fier de s'être concerté avec collègues et collaborateurs en vue d'élaborer une stratégie de normalisation rigoureuse et réfléchie qui définit les domaines où la normalisation peut obtenir les meilleurs résultats pour le pays.

La Stratégie nationale de normalisation est la révision d'une stratégie initiale élaborée en 2000. Des centaines d'intervenants et de parties intéressées ont été consultées pour orienter toutes les moutures de cette stratégie. Le CCN remercie tous les participants pour leur contribution, leurs éclairages et leur participation à ce projet qui favorisera le bien-être de la population canadienne. Il est heureux d'offrir une nouvelle stratégie systémique représentative des nombreuses voix et opinions diversifiées.

Le présent document est une stratégie complète qui explore de nouvelles priorités et façons de penser pour mobiliser de nouveaux intervenants. Il tient compte de la conjoncture géopolitique, des intérêts nationaux et des enjeux critiques qu'il faut absolument aborder. Il offre des orientations stratégiques qui mettent en valeur la collaboration et l'élaboration continues afin de créer normes, projets et programmes d'évaluation de la conformité connexes à l'échelle d'un système consacré à la réalisation des objectifs de normalisation.

Merci à tous les employés du CCN ayant collaboré à ces démarches importantes dans un contexte où les priorités concurrentes, les opinions à exprimer et les décisions à prendre sont très nombreuses. La Stratégie servira de cadre qui rayonnera dans le plan d'entreprise du CCN et l'excellent travail de tous les intervenants.

Les initiatives stratégiques et tactiques de la Stratégie ont été conçues à titre de référence afin de répondre aux objectifs organisationnels individuels et nationaux de diverses parties intéressées. De plus, la Stratégie est le fruit d'une concertation d'un vaste groupe diversifié de membres du secteur privé, d'organismes d'élaboration de normes, de consortiums, d'administrations publiques et du milieu universitaire, chaque consultation ayant permis aux participants d'exprimer leur engagement à adopter une démarche ouverte, équilibrée et transparente.

Ainsi, la Stratégie nationale de normalisation représente la vision d'un vaste éventail d'organismes d'élaboration de normes intersectoriels tout en reflétant la diversité du réseau de normalisation du Canada.

Le CCN est fier de vous présenter ce document qui sert d'examen consensuel et d'orientation pour l'avenir.

Merci pour votre contribution.



Chantal Guay, ing., P.Eng., FCAE, ICD.D
Directrice générale



Colin Clark, P.Eng., FEIC
Président par intérim du Conseil

1. Contexte



1.1

Stratégie nationale de normalisation

Renouveau

La présente Stratégie nationale de normalisation (SNN) vise à positionner le Système national de normes du Canada de manière à soutenir les valeurs, les aspirations, les intérêts et les nouveaux besoins des Canadiens et des Canadiennes. Elle définit les priorités et les secteurs qui doivent être au cœur du système de normes pendant la prochaine décennie.

Il faut bien comprendre que la Stratégie concerne le système, qui comprend un vaste réseau de partenaires, d'intervenants et d'experts qui participent à l'élaboration de normes, à l'évaluation de la conformité et à l'accréditation. Même si c'est le Conseil canadien des normes (CCN) qui, en collaboration avec ses partenaires et les intervenants du monde de la normalisation, a élaboré cette Stratégie et qu'il jouera un rôle important dans son application à l'avenir, elle s'applique tout de même à l'ensemble du système.

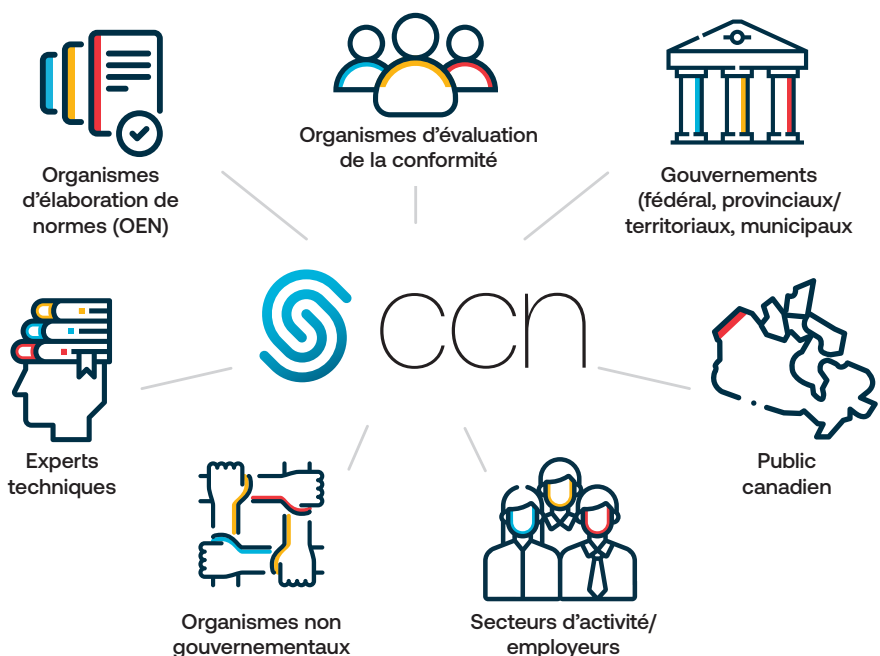
Stratégies antérieures

La SNN en cours d'élaboration n'est pas la première stratégie en matière de normes à l'échelle du pays. En 2000, la Stratégie canadienne de normalisation a été publiée; elle a été revue pour la période 2005-2008, puis de nouveau pour la période 2009-2012. Cette stratégie comportait quatre buts dans lesquels s'inscrivaient treize objectifs nécessaires à leur atteinte. Quelques grands thèmes ont été conservés dans la stratégie de 2009 :

- Promouvoir la commercialisation et l'accès aux marchés des biens et services canadiens.
- Faire mieux connaître la normalisation et le système de normes.
- Soutenir les priorités et politiques nationales grâce à des solutions de normalisation.

Dans la présente SNN, nous avons tenté d'élargir la portée du système, d'inclure davantage d'intervenants et d'élever l'ambition même de la stratégie pour la rendre plus inclusive et plus agile, et pour démontrer à la population canadienne la valeur des normes. Parallèlement, la SNN offre une occasion d'harmonisation avec les initiatives de normalisation stratégique qui se déroulent à l'échelle mondiale, comme la Stratégie 2030 de l'ISO.

Figure 1 : Le système de normalisation au Canada



1.2

Contexte du système de normes canadien

Normes et processus d'élaboration de normes

Les normes sont pour ainsi dire omniprésentes dans notre société; elles s'appliquent aux produits, services, activités et secteurs, de la fabrication de produits à la gestion de processus en passant par la prestation de services ou l'approvisionnement en matériaux. Elles concernent les douilles de lampe, les jouets pour enfants, l'énergie que nous consommons et bien d'autres aspects de notre vie de tous les jours.

QU'EST-CE QU'UNE NORME?

Une norme est un document préparé par un comité ou un groupe d'intervenants et approuvé par un organisme reconnu, qui prévoit des règles, des lignes directrices, des caractéristiques ou des exigences relativement à des produits, des processus ou des services. Les normes peuvent être facultatives ou obligatoires, lorsque citées dans des instruments juridiques, et de portée infranationale, nationale ou internationale. On en compte différents types : normes de rendement, normes prescriptives, normes de conception, normes de systèmes de gestion et normes de service. Elles se distinguent des instruments juridiques que sont les lois et les règlements, mais sont souvent citées dans ces documents.

L'élaboration et l'utilisation de normes nationales et internationales favorisent la compétitivité et le bien-être d'un pays en stimulant l'économie nationale et le développement durable et en bénéficiant à la santé, à la sécurité et au bien-être des travailleurs et du grand public, en aidant et en protégeant les consommateurs et en facilitant le commerce et la coopération internationale¹.

AVANTAGES DES NORMES

Les normes profitent à divers pans de la société, notamment aux consommateurs, aux groupes de la société civile, aux entreprises et aux administrations publiques. Pour les consommateurs et les groupes de la société civile, elles contribuent à la sûreté des produits et des services, au pouvoir d'achat, à la simplicité d'utilisation et à la compatibilité des articles achetés, ainsi qu'au bien-être socioéconomique.

En plus d'améliorer la sécurité et la qualité de vie des consommateurs et de leur permettre de faire leurs achats en toute confiance, les normes profitent aussi à l'économie et aux entreprises en stimulant l'innovation et en leur procurant un avantage concurrentiel. Les normes sur les pratiques sociales et environnementales rassurent également les collectivités où des entreprises envisagent d'importants investissements.

Lorsque les normes diffèrent entre les secteurs de compétence, elles peuvent constituer un obstacle au commerce. Lorsqu'elles sont harmonisées, elles peuvent faciliter le commerce. Elles permettent aussi d'économiser et de gagner du temps, parallèlement à la gestion des risques de l'entreprise. Les normes aident également les administrations publiques à chapeauter un environnement réglementaire qui favorise la compétitivité tout en assurant la sécurité des consommateurs. En renvoyant aux normes dans leurs règlements, les autorités de réglementation contribuent à la fiabilité et à la crédibilité du processus d'élaboration des normes et au respect des exigences commerciales et de sécurité. Quant aux administrations publiques, elles peuvent économiser temps et argent dans la rédaction des règlements et codes en citant les normes législatives et leurs exigences de conformité. Grâce à des cycles de révision intégrés, les normes restent pertinentes et adaptées à un monde et à un environnement en constante évolution.

Toutes ces interactions font des normes un catalyseur pour attirer les investissements ainsi que stimuler l'innovation et la croissance économique.

¹ Loi sur le Conseil canadien des normes. *Lois du Canada*, ch. S-16. Ministère de la Justice du Canada, 1985.

De plus en plus, des normes sont aussi élaborées en réponse à de grands enjeux sociaux, notamment quant à la diversité, l'équité et l'inclusion, au respect de la vie privée, au vieillissement de la population, à l'environnement (gestion des déchets, changements climatiques, inondations), à la santé et à la sécurité des consommateurs (biens de seconde main, incendies), à l'éducation et à la santé publique.

Les normes sont utiles pour s'attaquer à toutes sortes de problèmes parce qu'elles fournissent un processus structuré et relativement neutre qui réunit des parties disparates pour parvenir à un consensus. À ce titre, elles peuvent également donner une voix à des personnes autres que celles du gouvernement et du secteur privé pour veiller à ce que tous les points de vue soient entendus et participent activement à l'établissement d'une norme.

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION DE NORMES

L'élaboration de normes suit un processus de consensus et d'examen auquel participent des représentants du secteur privé, des administrations publiques, du milieu scientifique et du public. Ce processus commence par la définition des besoins sectoriels, qui donne lieu à une planification de la part de l'organisme et des comités pertinents. La figure qui suit illustre le processus d'élaboration d'une Norme nationale du Canada. Ceci n'est qu'un exemple. Depuis déjà de nombreuses années, le système a mis en place une série de processus flexibles et agiles pour les activités de normalisation.

Figure 2 : Processus d'élaboration d'une Norme nationale du Canada



Le système de normes produit également des spécifications techniques, d'autres documents reconnus, des spécifications accessibles au public, des accords d'atelier et des pôles d'échanges.

Organisation du Système national de normes du Canada

LE SYSTÈME NATIONAL DE NORMES

Le Système national de normes comprend un vaste réseau de partenaires, d'intervenants et d'experts qui participent à l'élaboration de normes, à l'évaluation de la conformité et à l'accréditation. Grâce aux efforts conjugués des parties prenantes du système, les normes contribuent à améliorer le bien-être socioéconomique du Canada et à protéger la santé et la sécurité de la population. L'élaboration et l'utilisation de normes font souvent appel à tous les ordres de gouvernement qui, en les créant ou en les intégrant à leurs lois, encouragent également le recours à celles-ci.

En réalité, les frontières du système sont assez floues : à tout moment, d'autres intervenants que ceux mentionnés à la Figure 1 élaborent, mettent en œuvre et appliquent des normes volontaires. On peut penser, par exemple, aux normes du secteur financier, qui ne s'inscrivent pas dans le système de normalisation. Il arrive aussi que des consortiums industriels mettent en commun leurs ressources pour élaborer, hors du système national, des normes répondant à des problèmes opérationnels ou sectoriels. Il se peut que ces normes ne bénéficient pas d'une participation active et significative des intervenants, comme les utilisateurs ou les groupes de protection des consommateurs.

Cela pose un problème : s'il doit n'y avoir qu'une seule norme ou un ensemble de normes par domaine, comment décider qui doit les élaborer et quelles normes accepter? Quand plusieurs organismes élaborent des normes sans coordination convenable,

on ne peut plus parler d'une norme unique. Des normes différentes voient le jour, et les organismes d'élaboration de normes (OEN) agissent parfois en vase clos. Le résultat pour les citoyens, les entreprises et le gouvernement : dédoublement et inefficacité. L'élaboration de normes exige la coordination pour établir une norme unique et claire et éviter le dédoublement dans un domaine.

Traditionnellement, le Système national de normes du Canada est axé sur les normes industrielles et techniques. Mais on a récemment élargi sa portée – tout comme d'autres organisations qui élaborent et mettent en œuvre des normes et en surveillent l'application – à de nombreux autres domaines comme l'environnement, la santé, la société et les services. Les intervenants et la population canadienne en général ont reconnu que les normes sont extrêmement précieuses pour s'attaquer à des questions très complexes, notamment parce qu'elles se fondent sur des principes – par exemple, une représentation équilibrée, la consultation publique, la reddition de comptes par l'évaluation de la conformité et le consensus – qui appuient des solutions réalisables à grande échelle. Cette portée accrue a aussi facilité l'accès à des normes revêtant une plus grande pertinence sociale, amélioré la flexibilité de contribution des participants du système et entraîné la création de nouveaux documents normatifs à l'intention des utilisateurs, de façon à ce que le système réponde à leurs besoins.

La reconnaissance de cet élargissement, la communication avec les nombreuses organisations concernées et leur intégration dans le système constituent dorénavant une motivation et un objectif importants de la Stratégie nationale de normalisation.

LE CCN ET SON MANDAT

Comme on l'a souligné, le CCN a collaboré avec ses partenaires et les intervenants du monde de la normalisation pour élaborer la présente Stratégie nationale de normalisation et jouera un rôle de soutien à l'avenir. Cela est conforme à son mandat, tel qu'il est défini dans la *Loi sur le Conseil canadien des normes* :

- 4 (1) Le CCN a pour mission d'encourager une normalisation volontaire efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative, et notamment :
- (a) d'encourager la population canadienne à participer aux activités relatives à la normalisation volontaire;
 - (b) d'encourager la coopération entre les secteurs privé et public en matière de normalisation volontaire au Canada;
 - (c) de coordonner les efforts des personnes et organismes s'occupant du Système national de normes, et de voir à la bonne marche de leurs activités;
 - (d) d'encourager, dans le cadre d'activités relatives à la normalisation, la qualité, la performance et l'innovation technologique en ce qui touche les produits et les services canadiens;
 - (e) d'élaborer des stratégies et de définir des objectifs à long terme en matière de normalisation.

Le tout pour faire progresser l'économie nationale, contribuer au développement durable, améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, aider et protéger les consommateurs, faciliter le commerce intérieur et extérieur et renforcer la coopération internationale en matière de normalisation².

LE RÔLE DU CCN À L'INTERNATIONAL

Le CCN est chargé de diriger non seulement les travaux du Canada quant aux priorités nationales de normalisation, mais également ses actions à l'international. En vertu de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, le CCN est aussi chargé :

- de représenter le Canada auprès de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), de la Commission électrotechnique internationale (IEC) et de tout autre organisme international à vocation semblable, et d'assurer la participation active du Canada aux travaux de ces organismes;
- d'encourager la conclusion d'accords de coopération et d'échange de renseignements avec des organismes étrangers analogues;
- dans le cadre de la négociation d'accords internationaux sur le commerce, de conseiller et d'aider le gouvernement du Canada en matière de-normalisation.

Pour remplir les obligations que lui impose la *Loi sur le Conseil canadien des normes*, le CCN a toujours agi en fonction des éléments suivants :

- les priorités du gouvernement du Canada, pour soutenir des activités de développement des capacités sont adéquatement ciblées dans les domaines d'intérêt;
- les objectifs commerciaux du Canada;
- les besoins du secteur privé, grâce à ses liens avec le Comité national du Canada de la Commission électrotechnique internationale (CANC/IEC) et les représentants du secteur privé aux comités parallèles.

Dans l'exécution de son mandat, le Canada participe actuellement – parfois dans un rôle de direction par l'intermédiaire du CCN – à 204 comités techniques de l'ISO et de l'IEC, notamment comme président international, secrétaire ou animateur³. Par ailleurs, le CCN collabore avec plus de 12 autres organisations régionales et internationales de normalisation, et a conclu des ententes de coopération avec la Bolivie, le Brésil, le Costa Rica, l'Europe, le Mexique, le Pérou, la Corée du Sud, l'Ukraine, le Royaume-Uni et les États-Unis.

² Loi sur le Conseil canadien des normes. *Lois du Canada*, ch. S-16. Ministère de la Justice du Canada, 1985. *Ministère de la Justice du Canada*.

³ *Ibid.*

1.3

Tendances dans l'élaboration de normes à l'échelle nationale et internationale

Pour étayer l'élaboration de la SNN, le CCN a consulté des acteurs importants et, par le biais de recherches, a cerné une série de grandes tendances canadiennes et internationales pertinentes pour le système de normes du Canada. Il s'agit aussi bien de tendances à long terme que de nouvelles tendances émergeant de l'évolution de la situation internationale.

Tendances mondiales

Un résumé des grandes tendances mondiales est présenté ci-dessous.

Tableau 1 : Tendances mondiales des systèmes de normalisation

TENDANCE MONDIALE	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
Importance croissante des objectifs de développement durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans les programmes d'élaboration de normes.	• Les ODD de l'ONU sont un moteur important des programmes d'élaboration de normes du monde entier. Il s'agit de 17 objectifs pour 2030 qui couvrent de nombreux secteurs, dont plusieurs sont traditionnellement visés par les normes. • L'ISO reconnaît l'importance des ODD et le rôle potentiel des normes dans leur concrétisation. La Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) a cerné plus de 15 100 normes de l'ISO et plus de 4 300 normes de l'IEC qui sont pertinentes pour les 17 ODD⁴. Elles peuvent appuyer les gouvernements, le secteur privé et les consommateurs dans la réalisation de chacun des objectifs⁵. Les organismes d'élaboration de normes (OEN) du Canada ont également entrepris une recherche semblable pour démontrer la contribution de leurs normes aux ODD.
Urgence d'agir en matière de changements climatiques	• Comme le décrit le rapport de 2022 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, « les changements climatiques sont une menace pour le bien-être humain et la santé de la planète. Si nous retardons encore la prise de mesures concertées préventives à l'échelle mondiale en matière d'adaptation et d'atténuation, nous laisserons passer cette dernière et brève occasion d'agir pour assurer un avenir propice à la vie et durable pour tous⁶. »

4 Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (2022). Normes. Sur Internet : <https://standards4sdgs.unece.org/standards>.

5 ISO (2018). Contribuer aux Objectifs de développement durable de l'ONU grâce aux normes ISO. Genève : ISO. Sur Internet : https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/store/fr/PUB100429_fr.pdf.

6 GIEC (2022). Changements climatiques 2022 : Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Résumé à l'intention des décideurs. Sur Internet : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf, p. 35.

TENDANCE MONDIALE	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
Répercussions de la pandémie de COVID-19 et soutien à la relance	• La pandémie a souligné la nécessité d'être agile et rapide dans l'élaboration et la mise en œuvre de normes. • Selon l'Organisation mondiale du commerce (OMC), les deux tiers des notifications de ses membres concernant la COVID-19 sont liés aux normes et règlements touchant le commerce d'équipements de protection individuelle (EPI), d'aliments, d'animaux vivants et de matériel médical⁷. • Parallèlement, la pandémie a mis en lumière l'importance d'assurer un fonctionnement efficace et efficient de l'ensemble des chaînes d'approvisionnement; pour ce faire, il faut réfléchir sur de grands ensembles de normes plutôt que séparément, sur des normes individuelles. • La pandémie a modifié le processus d'élaboration des normes, notamment en forçant le travail à distance; cette réalité a eu des répercussions positives (réduction des déplacements, des émissions de GES et des dépenses des participants) et négatives (atteinte de consensus dans les réunions difficiles en l'absence de discussions informelles en personne).
Prolifération de solutions hors du système de normes traditionnel en réponse aux enjeux émergents, notamment en matière d'environnement, de société et de gouvernance (ESG)	• Étant donné la portée très large des enjeux d'ESG, de nouvelles normes sont élaborées par diverses organisations nationales et internationales qui, par le passé, n'avaient aucun lien avec le système de normalisation.
Nécessité de normes sanitaires et sociales	• Si certains aspects de la normalisation sur les questions sanitaires et sociales (sur les hôpitaux et sur les données en santé, par exemple) sont bien développés, de nombreux autres (sur la communauté et les soins de longue durée, par exemple) le sont moins et nécessitent une attention accrue, afin que les données sur les patients puissent être partagées de façon plus harmonieuse et sécuritaire entre les professionnels de la santé lorsque les patients cherchent à obtenir des soins de santé (virtuellement, à domicile ou à un établissement de soins de santé). • Accroître les avantages pour les services de soins de santé comme l'utilisation de nouveaux domaines avancés comme l'IA, la gestion de la santé de la population, l'Internet des objets (IdO), la génomique, la médecine personnalisée et les thérapies numériques pour lutter davantage contre l'inégalité en santé et accroître la longévité et la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes.
Poursuite des travaux associés aux ententes commerciales	• Les obligations découlant des organisations et ententes commerciales multilatérales restent à la source d'un important travail de normalisation. • C'est l'essentiel des activités des systèmes de normalisation et des forums internationaux existants.

⁷ Organisation mondiale du commerce (2020). Le rapport de l'OMC examine les normes et les règlements notifiés par les membres en réponse à la COVID-19. Genève : OMC. Sur Internet : https://www.wto.org/french/news_f/news20_f/covid_20may20_f.htm.

TENDANCE MONDIALE	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
Soutien aux grandes technologies et innovations habilitantes	De nouvelles grandes technologies habilitantes comme les normes de télécommunications (p. ex., 5G, 6G), l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'informatique quantique, l'Internet des objets (IdO), la biotechnologie, la fabrication de pointe et les villes intelligentes ont des répercussions sur la population, les collectivités, le secteur privé et les administrations publiques.
Notre contexte géopolitique changeant	- Le Canada évolue dans un contexte géopolitique changeant et de plus en plus difficile. Les systèmes de normalisation internationaux et canadien, intimement liés, ne sont pas à l'abri des actions et des intérêts des acteurs étatiques mondiaux. Certains d'entre eux peuvent chercher à exercer une influence importante sur la gouvernance et les valeurs des systèmes de normalisation afin de promouvoir et de protéger leurs propres intérêts, qui ne sont pas nécessairement compatibles avec les objectifs du Canada. Ils peuvent tenter de le faire pour obtenir des résultats qui s'écartent des principes fondamentaux de la normalisation, comme la transparence, le consensus et les intérêts équilibrés. - Comme d'autres pays, le Canada possède des secteurs clés d'intérêt national et économique. Les normes et l'évaluation de la conformité jouent un rôle essentiel dans l'établissement de standards technologiques et peuvent faciliter ou entraver les flux commerciaux selon l'utilisation qu'on en fait. Il est essentiel que les Canadiens et les Canadiennes exercent une surveillance et une influence au sein de notre système national et des systèmes internationaux afin de préserver les valeurs inhérentes à la normalisation, ainsi que de protéger et de promouvoir les intérêts nationaux et économiques du Canada. Le CCN continuera de travailler avec la communauté canadienne du renseignement, ainsi qu'avec tous nos partenaires et intervenants en matière de normalisation, dont les experts techniques canadiens, les organismes d'élaboration de normes et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada, afin d'accroître la sensibilisation et la coordination en réponse à ces récentes tendances.
Préoccupations quant à la capacité du système de normalisation international	- Les experts constituent la ressource la plus précieuse pour les travaux d'élaboration de normes, et il est important d'attirer et de retenir les meilleurs talents. - Parallèlement, nombre des acteurs de la normalisation prennent leur retraite ou se retirent du milieu de travail, et leur expertise risque de disparaître avec eux. - Il faut veiller à ce que les activités de normalisation attirent de nouvelles voix et des points de vue diversifiés, et à faciliter le transfert des connaissances des experts chevronnés aux nouveaux venus.
Sensibilisation limitée à la valeur des normes	- La valeur des normes, leur existence même et la participation nécessaire au processus d'élaboration d'un éventail de représentants des consommateurs, des entreprises et des administrations publiques, ainsi que du milieu universitaire et des utilisateurs finaux, entre autres, restent mal connues. - Les intervenants canadiens ne sont pas au courant ou n'ont pas la capacité d'adopter des normes internationales qui pourraient fournir des solutions valables, entraînant un décalage entre les travaux liés aux normes nationales et internationales. - Ce manque de connaissances constitue un obstacle à la participation des petites et moyennes entreprises (PME) aux systèmes de normes national et internationaux.

Tendances nationales

Les tendances mondiales décrites ci-dessus ont une influence sur le Canada; s’y ajoutent les tendances de son Système national de normes présentées dans le tableau suivant.

Tableau 2 : Tendances du système de normalisation canadien

TENDANCE CANADIENNE	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
Course à la carboneutralité, à la réduction des émissions et à l’atténuation des changements climatiques, et nécessité d’améliorer la résilience de l’infrastructure nordique	- Dans la foulée des ODD de l’ONU et de l’Accord de Paris, l’élaboration de normes au Canada devra porter en grande partie sur l’atténuation des changements climatiques et la résilience. - Le Canada s’est aussi engagé à atteindre la carboneutralité d’ici 2050 en vertu de la <i>Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité</i>⁸. - C’est une course contre la montre, et le Canada vient tout juste de publier son Plan de réduction des émissions pour 2030, qui propose une trajectoire pour réduire les émissions de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d’ici 2030... soit d’ici à peine huit ans⁹. - Il est de plus en plus critique d’élaborer des normes sur l’adaptation de l’infrastructure nordique aux changements climatiques et sur le soutien aux populations du Nord, des Premières Nations, des Inuits et des Métis; les normes nationales actuelles ne conviennent pas toujours aux circonstances qui prévalent dans le Nord.
Diversité, équité et inclusion	Les priorités en matière de diversité, d’équité et d’inclusion sont au cœur des préoccupations du gouvernement canadien et de récentes activités de normalisation (p. ex., le Défi 50-30, une initiative visant à améliorer l’accès des groupes sous-représentés aux postes au sein des conseils d’administration et de la haute direction).
Réconciliation avec les Autochtones	- Les peuples autochtones ont des préoccupations particulières en ce qui concerne les normes, notamment au sujet des changements climatiques, des infrastructures, de l’eau et de la santé mentale. - Le système de normes doit élaborer des pratiques pour les mobiliser d’une manière qui appuie la réconciliation et respecte leurs besoins et leur statut de détenteurs de droits.
Cannabis	- Le Canada est le premier pays de l’OCDE à légaliser le cannabis, et le cadre réglementaire connexe entraîne de nouveaux besoins de normalisation. - Le Canada peut également fournir une expertise aux autres États qui emprunteraient une voie semblable.

⁸ Gouvernement du Canada (2022). La carboneutralité d’ici 2050. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/carboneutralite-2050.html>.

⁹ Gouvernement du Canada (2022). Les plans et les cibles climatiques du Canada. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique.html>.

TENDANCE CANADIENNE	PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES
Accès aux normes	Bien que la plupart des normes puissent être consultées gratuitement en ligne, le système de propriété intellectuelle du Canada est tel que le secteur privé et les administrations publiques doivent toujours payer pour l'achat de nombre de normes qu'elles doivent respecter ou souhaitent citer dans leur réglementation, ce qui est un obstacle à leur utilisation.
Financement de l'élaboration de normes	Il faudra mettre en place de nouveaux mécanismes de gouvernance financière dans le cadre d'un solide système favorisant la sensibilisation à la valeur des normes afin d'augmenter leur utilisation.
Préoccupations quant à la capacité du Système national de normes	- Le Canada a une grande crédibilité au plan technique et influence les marchés par l'intermédiaire de ses producteurs, en plus d'être perçu comme un acteur relativement neutre, mais influent sur la scène internationale. - Cependant, c'est un État à la population relativement modeste, une fédération dans laquelle l'expertise technique tend à être dispersée, en plus d'être menacée par une tendance mondiale de vieillissement et de retraite des experts, réduisant le savoir-faire et le temps consacré au système.



Répercussions sur la Stratégie nationale de normalisation

Étant donné ce qui précède, nous tentons dans la Stratégie nationale de normalisation présentée ici de tabler sur nos forces, de pallier les faiblesses des systèmes national et internationaux et de profiter des occasions où les normes peuvent créer de la valeur, notamment dans la poursuite de nos grands objectifs économiques et sociaux.

2. Stratégie nationale de normalisation du Canada



2.1

La Stratégie nationale de normalisation en un coup d'œil

Compte tenu de ce qui précède, nous sommes heureux de présenter un résumé de la Stratégie nationale de normalisation dans la Figure 5.

Figure 5 : Stratégie nationale de normalisation



2.2

Notre vision, notre mission et nos valeurs

Vision

Exploiter tout le potentiel des normes en soutien aux politiques publiques et à l'avantage de toute la population canadienne.

Les normes ont une capacité extraordinaire – et un potentiel encore plus grand – de fournir des principes, des processus et des solutions claires aux problèmes les plus complexes de la société. La valeur qu'elles créent grâce à des biens, des services, des politiques publiques, etc. de confiance, entre autres, est énorme. Notre énoncé de vision exprime ainsi une aspiration – étendre considérablement l'utilisation des normes d'ici dix ans – et s'adresse implicitement aux citoyens, aux consommateurs, aux travailleurs, aux entreprises, aux ONG, aux organismes, aux conseils d'administration, aux commissions, aux services et aux ministères de tous les ordres de gouvernement au Canada. S'il reste du travail, nous avons fait pas mal de chemin. En 2000, à la création de la première Stratégie canadienne de normalisation, le système comptait quatre OEN dont le programme portait surtout sur les normes de produits, et proposait relativement peu d'options pour permettre la meilleure solution possible. Aujourd'hui, les intervenants canadiens ont accès à davantage de fournisseurs : on compte 13 OEN accrédités par le CCN couvrant toute une gamme de produits et services, y compris des technologies émergentes ainsi que des services dans le domaine communautaire et de la santé.

Comme nous l'avons mentionné, nos champs d'intérêt ont évolué au cours des deux dernières décennies, mais ce n'est pas fini. On peut encore augmenter la connaissance du système ainsi que les avantages de l'utilisation de normes partout au Canada. Nous devons poursuivre la sensibilisation en invitant davantage d'intervenants, d'organisations et de personnes à participer au système, tout en renforçant les relations actuelles.

Mission

Favoriser le développement durable, la prospérité, la santé et la sécurité, la compétitivité, le commerce et l'efficacité des politiques publiques à l'avantage de toute la population canadienne. Ainsi, le système anticipe les multiples besoins de la société et promeut efficacement les intérêts canadiens à l'échelle internationale.

Notre mission reflète la raison d'être du système de normes, de même que les principaux éléments du mandat du CCN, y compris le développement durable¹⁰. Si la définition des besoins est habituellement la première étape de l'élaboration de toute norme, nos consultations nous ont fait comprendre qu'étant donné l'évolution de la société, de l'économie et des politiques publiques, il est essentiel que le système *anticipe* les besoins en normalisation, plutôt que d'y réagir.

¹⁰ Le terme « développement durable » vient de la Loi sur le Conseil canadien des normes, mais fait aussi référence aux changements climatiques et à d'autres enjeux définis dans le Rapport Brundtland; voir le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1987). Notre avenir à tous. Sur Internet : <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/5987our-common-future.pdf>.

Le système doit également donner des résultats quant aux normes elles-mêmes, ainsi qu'aux mécanismes connexes – gouvernance, surveillance, évaluation de la conformité, etc. – qui en favorisent l'adoption à grande échelle.

Il importe également, étant donné la nature très variée des normes et de leurs utilisateurs, que le système fasse connaître les normes et leurs avantages afin qu'elles trouvent leur place dans l'ensemble de la société, de l'économie et des politiques publiques. Nous devons démontrer aux Canadiens et aux Canadiennes la valeur que leur offrent les normes personnellement, puis nous assurer qu'elles sont faciles à trouver et à utiliser.

Valeurs

Transparence

Coordination

Ouverture

Agilité

Impartialité et consensus

Diversité, équité et inclusion

Efficacité et pertinence

Cohérence

Dimension d'élaboration

Si les activités de normalisation sont souvent vues surtout comme un exercice technique, les valeurs sont importantes à la fois pour le processus de normalisation lui-même et pour les pays qui l'appliquent, ainsi que pour inspirer la confiance envers les solutions de normalisation. Les valeurs reflètent donc les principes qui guident les membres de l'Organisation mondiale du commerce dans l'élaboration de normes internationales, soit la transparence, l'ouverture, l'impartialité et le consensus, l'efficacité et la pertinence, la cohérence et la dimension de développement des normes relatives aux pays en développement¹¹, ainsi que les valeurs suivantes exprimées par les intervenants au Canada au cours de nos consultations :

- **Coordination** – Compte tenu du système fédéré du Canada et des nombreux intervenants concernés, il est essentiel de le coordonner pour produire des normes claires et éviter la confusion, les pertes et les fardeaux réglementaires qui peuvent souvent accompagner des normes conflictuelles ou redondantes, ainsi que leur utilisation et interprétation incohérentes¹².
- **Agilité** – De plus en plus de voix s'élèvent : le système canadien doit être agile. Même s'il est parfois complexe d'obtenir un consensus, ce n'est pas une excuse pour ne pas répondre aux besoins des gens, des décideurs et des marchés.
- **Diversité, équité et inclusion** – Ces valeurs canadiennes sont partagées par de nombreux pays, mais pas tous. Dans le contexte de la normalisation, il ne s'agit pas simplement des participants, mais aussi des personnes dont il faut anticiper les besoins.

Ensemble, ces valeurs constituent un énoncé concernant l'ensemble du système.

¹¹ Organisation mondiale du commerce (2000). Principes devant régir l'élaboration de normes, guides et recommandations internationaux. Genève : OMC. Sur Internet : https://www.wto.org/french/tratop_f/tbt_f/principles_standards_tbt_f.htm. Il convient de noter que la « dimension du développement » fait référence aux contraintes sur la capacité des pays en développement de participer à l'élaboration de normes et à la nécessité de trouver des « moyens concrets » de faciliter la participation des pays en développement à l'élaboration de normes internationales au moyen, par exemple, du renforcement des capacités et de l'assistance technique.

¹² Il est très semblable au principe de cohérence de l'OMC, mais revêt une signification et une pertinence particulières dans le contexte canadien.

2.3

Les priorités systémiques

Tout comme le font de nombreuses autres stratégies nationales de normalisation, nous avons établi deux séries de priorités, l'une portant sur l'amélioration du système lui-même, et l'autre annonçant concrètement aux intervenants les secteurs sur lesquels nous nous concentrerons. Voici d'abord les priorités systémiques.

Améliorer la diversité, l'équité et l'inclusion dans la participation au système de normes

Notre système de normes doit être un environnement inclusif, où toutes les personnes qui vivent au Canada peuvent participer à l'élaboration de normes pour améliorer le bien-être et la qualité de vie de leurs concitoyens. À cette fin, le Système national de normes doit :

- élaborer et promouvoir des normes soutenant les changements systémiques nécessaires à l'inclusion de tous les Canadiens et toutes les Canadiennes;
- garantir que les femmes, les groupes dignes d'équité, les minorités visibles et les personnes 2SLGBTQ+, de diverses identités de genre, de diverses identités sexuelles et vivant avec un handicap participent à la définition des priorités et des besoins en matière d'élaboration des normes;

- se donner des mécanismes pour que les groupes dignes d'équité, les minorités visibles et les personnes 2SLGBTQ+, de diverses identités de genre, de diverses identités sexuelles et vivant avec un handicap participent systématiquement au système de normes et au processus d'élaboration de normes, dans tous les domaines;
- veiller à ce que les groupes de la société civile et des consommateurs soient adéquatement représentés et mobilisés;
- suivre et évaluer régulièrement la représentation des groupes susmentionnés dans les principales activités du système de normes.

ANALYSE

Comme on l'a entendu dans le discours du Trône de 2021, « c'est le moment de défendre la diversité et l'inclusion »¹³. Le Système national de normes a déjà progressé en cette matière, notamment en appuyant l'élaboration d'une spécification accessible au public pour le Défi 50-30 au Canada¹⁴.

Le gouvernement du Canada s'est également engagé à assurer l'égalité entre les genres et à renforcer son cadre de gouvernance en la matière en créant des institutions, des politiques, des outils et des structures de reddition de comptes favorisant l'égalité entre les genres¹⁵. Le budget fédéral 2021 est basé sur deux outils de budgétisation fondée sur le sexe qui permettent de repérer les politiques, priorités et processus nécessaires pour tenir compte des considérations de genre et de diversité dans les décisions¹⁶. Le CCN a également une stratégie pour promouvoir les normes adaptées au genre et l'équité entre les genres dans l'élaboration des normes¹⁷.

13 Canada. Gouverneure générale (2021). Bâtir une économie résiliente : un avenir plus propre et plus sain pour nos enfants. Discours du Trône ouvrant la première session de la quarante-quatrième législature du Canada, le 23 novembre 2021. Sur Internet : https://www.canada.ca/content/dam/pco-bcp/images/pm/2021-sft/SFT_2021_FR_WEB.pdf, p. 19.

14 Institut de la diversité (2021). Spécification accessible au public. Le 10 août 2021. Sur Internet : https://diconsulting.ca/wp-content/uploads/2022/03/Di-PAS_FR_vf.pdf. La formulation de la priorité stratégique est tirée de ce document. Pour en savoir plus sur le Défi 50-30, voir Innovation, Sciences et Développement économique Canada (2022). Le Défi 50-30 : Votre avantage, la diversité! Sur Internet : <https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fra/07706.html#wb-cont>.

15 Organisation de coopération et de développement économiques (2018). L'égalité des sexes au Canada : intégration, gouvernance et budgétisation. Paris : OCDE. Sur Internet : <https://www.oecd.org/gov/budgeting/Gender-Budgeting-in-Canada-Highlights-FR.pdf>.

16 Ministère des Finances du Canada (2021). Budget 2021 : Annexe 4 : Énoncé sur l'égalité des genres, la diversité et la qualité de vie. Ottawa : Ministère des Finances du Canada. Sur Internet : <https://www.budget.gc.ca/2021/report-rapport/anx4-fr.html>.

17 Conseil canadien des normes (2020). Action et avancées : Rapport annuel 2019-2020. Sur Internet : <https://www.scc.ca/fr/about-scc/publications/corporate-documents/annual-reports/reach-and-impact-2019-2020-annual-report>.

Pourtant, il y a encore du pain sur la planche, notamment en ce qui concerne les processus de base qui définissent les activités d'établissement de normes, c'est-à-dire définir les besoins et les priorités, encourager la participation à l'élaboration de normes, utiliser des données plus représentatives de l'évolution démographique du Canada et surveiller ces deux processus en plus de l'utilisation des normes connexes. Cette priorité stratégique a été largement appuyée par les intervenants consultés.

Contribuer à faciliter le commerce de biens et de services au moyen de solutions de normalisation harmonisées

Pour exploiter le plein potentiel des normes, il faut permettre à toutes les administrations publiques du Canada (fédérale, provinciales, territoriales et municipales) de les harmoniser autant que possible, aussi bien pour les normes canadiennes qu'internationales, afin que le gouvernement puisse élaborer de meilleures politiques publiques ainsi que des biens et services du secteur privé auxquels les consommateurs peuvent faire davantage confiance. À cette fin, le Système national de normes doit :

- s'efforcer de faire connaître le système de normes et sa valeur, notamment aux représentants des administrations publiques, afin qu'il puisse mieux servir les décideurs, les législateurs et les autorités de réglementation;
- soutenir des approches communes d'intégration par référence des normes dans les administrations publiques municipales, provinciales, territoriales et fédérale et leurs partenaires;
- intégrer les pratiques exemplaires appliquées ailleurs pour promouvoir l'intégration par référence des normes dans les lois;
- accorder le soutien fédéral et provincial en vue d'harmoniser l'adoption des normes dans l'ensemble du Canada (c'est-à-dire une norme unique pour tout le pays lorsque c'est applicable et appuyé par des données probantes);
- faire la promotion des normes et relever les occasions d'aplanir les obstacles au commerce interprovincial et international.

ANALYSE

L'élaboration de normes harmonisées pour le commerce stimule depuis longtemps les activités de normalisation dans le monde entier. Étant donné le caractère essentiel du commerce intérieur et extérieur pour le Canada, le travail de normalisation appuyant la libre circulation des biens et services restera important. Il faut donc continuer à travailler sur les éléments suivants :

- les obligations permanentes du Canada découlant de son adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), y compris les obstacles techniques au commerce et les obligations de fournir des avis sur les nouveaux règlements qui pourraient créer des obstacles ainsi que de s'en remettre aux normes internationales lorsque possible;
- l'harmonisation des normes au Canada pour que l'Accord de libre-échange canadien (ALEC) aplanisse les obstacles pour les entreprises et les consommateurs;
- une série de dispositions sur les obstacles techniques au commerce dans l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020;
- l'Accord économique et commercial global Canada-Union européenne (AECG) et l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), tous deux sources de diverses normes sur le travail et d'autres enjeux d'ESG, de même que de dispositions sur le commerce inclusif garantissant le partage des avantages entre les pays membres.

Comme nous l'avons dit, nos recherches et nos consultations ont démontré que même si le Canada obtenait souvent des succès considérables à l'échelle internationale, il avait souvent de la difficulté, comme fédération, à harmoniser ses normes et règlements – voire à adopter ceux-là mêmes qu'il a contribué à élaborer et qu'il promeut à l'échelle internationale – notamment entre les provinces et territoires. Les efforts déployés par le Comité consultatif des provinces et territoires (CCPT) du CCN et par la Table de conciliation en matière de réglementation doivent se poursuivre avec autant d'agilité que possible, car l'ensemble des municipalités, provinces et territoires du Canada, ainsi que les entreprises qui sont exploitées, s'inscrivent dans un contexte plus large – régional, nord-américain et mondial. Il faudra s'assurer d'une harmonisation adéquate qui réduit au minimum les écarts par rapport aux normes nationales et internationales, de même que les coûts pour les consommateurs, le secteur privé et les gouvernements.

Parallèlement, le Système national de normes doit veiller à se doter d'un processus d'élaboration suffisamment inclusif et solide pour justifier que les normes produites soient citées dans les lois, les règlements ou les politiques par les différents paliers gouvernementaux qui les ont rédigés.

Durabilité du système de normes

La stratégie présentée ici concerne le système. Comme on l'a dit, celui-ci doit démontrer sa valeur, poursuivre la sensibilisation, contrer les pressions réduisant sa capacité à mener des activités de normalisation et établir des mécanismes de gouvernance financière qui permettent l'accessibilité tout en donnant une base solide aux participants et aux organisations qui en font partie. À cette fin, le Système national de normes doit :

- démontrer sa propre valeur en établissant des mécanismes éclairés par les données probantes pour évaluer la valeur économique et sociale des normes, par la création de partenariats de recherche et de communautés de pratique afin de définir et de mesurer les changements systémiques;
- chercher à créer de nouveaux partenariats à l'échelon de la direction, notamment des groupes représentant les PME, les organismes de recherche et de technologie, les universités de recherche, de même que les groupes de réflexion, les groupes de consommateurs et autres groupes d'intérêts;
- planifier le recrutement, la rétention et la relève des membres des comités d'élaboration de normes, notamment en s'assurant qu'ils peuvent diriger des activités de normalisation à l'échelle nationale et internationale;
- accroître et élargir la participation au processus d'élaboration de normes en assouplissant les modalités de participation des intervenants, en recrutant et en formant des experts capables de traiter d'enjeux transversaux et en élaborant un cadre de mise en commun de l'expertise connexe entre les OEN;

- améliorer l'accès aux outils modernes et aux technologies numériques d'élaboration de normes;
- favoriser l'équité, la transparence et l'agilité des processus encadrant le système de normes;
- aider les OEN à maintenir des politiques et des processus modernes et solides;
- explorer des modèles financiers plus durables pour l'élaboration, l'obtention et l'adoption de normes nationales.

ANALYSE

Un système durable, c'est un système qui a la capacité et le potentiel d'exécuter sa mission d'anticiper les besoins en normalisation, de fournir des solutions et de les généraliser. Pour y arriver, il doit démontrer sa valeur à ses nombreux utilisateurs et intervenants.

Dans cet esprit, il nous faut davantage d'outils systématiques et solides pour expliciter la valeur des normes dans toute la société¹⁸. Ainsi, nous pourrions élargir et approfondir nos relations avec les organismes qui stimulent l'innovation – PME, organismes de recherche et de technologie, universités de recherche, groupes de réflexion, groupes d'étudiants et de consommateurs et autres groupes d'intérêts – afin de mieux anticiper les besoins, nous faire connaître et préparer une nouvelle génération d'experts des activités de normalisation au Canada.

Pour nous assurer d'avoir la capacité nécessaire à l'avenir, nous devons entreprendre le recrutement systématique, le maintien en poste et la planification de la relève pour nous assurer que les vastes connaissances des participants d'aujourd'hui sont maintenues et transmises à la nouvelle génération. La pandémie de COVID-19 nous a montré que nous étions capables de faire appel à de nouveaux outils et à de nouveaux participants d'une façon plus rentable.

18 De tels travaux ont été entrepris par le passé, mais pas aussi systématiquement qu'on l'envisage dans cette priorité systémique. Conference Board du Canada (2007). Valeur économique de la normalisation. Rapport préparé pour le Conseil canadien des normes par Joseph Haimowitz et Joanne Warren. Sur Internet : https://www.scc.ca/fr/system/files/publications/2007-10-25_EconomicValueStandardizationCanada_FinalReport-REVISED-web.pdf.

Il faudra également prévoir de la formation et du perfectionnement pour que ces participants puissent devenir, à l'échelle nationale et internationale, des dirigeants capables d'aborder des activités de normalisation transversales ou couvrant des sections entières d'une chaîne d'approvisionnement; cette façon d'envisager les choses est aussi attribuable à la pandémie de COVID-19.

Enfin, il faut revoir les mécanismes de gouvernance financière du Système national de normes. Tout le monde reconnaît qu'il faut du temps et de l'argent pour élaborer des normes. Aujourd'hui, les frais de consultation reflètent le fonctionnement du système de propriété intellectuelle du Canada et sont essentiels à la viabilité financière des organisations qui y participent. Si l'on souhaite réduire, voire éliminer les obstacles liés aux frais sans nuire à l'indépendance des organisations, il faut étudier de nouveaux mécanismes de gouvernance financière, car les fonds nécessaires à l'élaboration des normes doivent venir de quelque part. Entre-temps, nous devons nous assurer que les processus des OEN et les processus de gouvernance du système sont aussi agiles que nécessaire.

Renforcer le dialogue avec les peuples autochtones

Les peuples autochtones du Canada, qui comprennent trois groupes distincts, à savoir les Premières Nations, les Inuits et les Métis, sont des détenteurs de droits, tant à titre individuel que collectif¹⁹. Par son engagement à l'égard de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) et de la réconciliation continue, le Canada s'efforce de collaborer et d'établir des relations significatives avec les peuples autochtones en tant que personnes et nations autonomes. Il faut mieux comprendre leurs besoins du point de vue des normes. Par conséquent, le système doit établir un dialogue significatif avec les peuples autochtones, tant pour apprendre d'eux que pour les soutenir afin qu'ils puissent profiter du système et y participer à parts égales.

À cette fin, le Système national de normes doit :

- établir des mécanismes cohérents et respectueux de dialogue avec les peuples des Premières Nations, inuits et métis pour leur garantir soutien et égalité des chances, permettant ainsi leur pleine participation aux processus du système de normes;
- collaborer avec les peuples des Premières Nations, inuits et métis pour cerner leurs priorités en matière de normalisation;
- pour assurer la représentativité du système de normes par rapport à la société canadienne, planifier et mettre en œuvre des initiatives visant à susciter activement la participation des Premières Nations, des Inuits et des Métis, comme détenteurs de droits, à tous les secteurs du système de normes.

Il est essentiel que le système anticipe l'ensemble des besoins, et il importe particulièrement aujourd'hui de mieux comprendre ceux des peuples autochtones. Nous savons par exemple qu'ils se préoccupent particulièrement de certaines questions ayant une incidence sur la normalisation – changements climatiques, infrastructure du Nord, gouvernance des données, bien-être et santé mentale, développement des affaires et PME, par exemple – mais nous ne prenons pas encore la pleine mesure de leurs besoins et de leurs préoccupations.

Pour comprendre ces besoins, nous devons créer des mécanismes cohérents, consultatifs et respectueux afin de tisser des relations durables qui vont au-delà des projets. Nous reconnaissons qu'il s'agit d'une entreprise d'envergure. Les partenariats avec les peuples autochtones peuvent être guidés par la DNUDPA et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation afin de déterminer leurs besoins et leurs objectifs en matière d'activités de normalisation.

¹⁹ Ministère de la Justice Canada (2018). Principes régissant la relation du Gouvernement du Canada avec les peuples autochtones. Ottawa : ministre de la Justice et procureur général du Canada.

2.4

Les priorités sectorielles

En plus des priorités systémiques énoncées ci-dessus, nous proposons également cinq priorités sectorielles où nous nous attendons à ce que les normes répondent aux besoins de la population canadienne et aient un vaste effet sur notre innovation et notre compétitivité. Bien que le travail se poursuive dans les domaines qui stimulent traditionnellement l'économie canadienne, ces secteurs revêtiront une priorité particulière au cours des prochaines années. Ce sont des secteurs où, selon nos recherches et nos consultations, les activités de normalisation devraient aider à :

- combler des besoins émergents, relatifs par exemple à l'ESG, à la carboneutralité et aux changements climatiques, aux pandémies et à d'autres crises;
- stimuler l'innovation et la compétitivité de l'industrie canadienne, particulièrement des PME, en reflétant la composition de l'économie nationale canadienne moderne en fait de numérique, de services et de biens;
- favoriser la santé et le bien-être en général;
- renforcer la confiance des consommateurs.

Atténuation des changements climatiques, adaptation et résilience

Dans la foulée des ODD de l'ONU et de l'Accord de Paris, l'élaboration de normes au Canada devra porter en grande partie sur les changements climatiques, y compris en ce qui concerne la réduction et le captage des émissions de carbone, ainsi que l'atténuation,

l'adaptation et la résilience. Comme l'a souligné le discours du Trône, « c'est le moment de mener une action climatique audacieuse... [et] la croissance de l'économie et la protection de l'environnement vont ensemble »²⁰. Le Canada s'est aussi engagé à atteindre la carboneutralité d'ici 2050 en vertu de la *Loi canadienne sur la responsabilité en matière de carboneutralité*²¹. C'est une course contre la montre, et le Canada vient tout juste de publier son Plan de réduction des émissions pour 2030, qui propose une trajectoire pour réduire les émissions de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030... soit d'ici à peine huit ans²². Les progrès réalisés à cet égard refléteront les efforts de tous les ordres de gouvernement.

Dans ce secteur, les activités de normalisation peuvent notamment prendre les formes suivantes :

- élaboration de normes sur les technologies énergétiques, y compris le nucléaire, l'hydrogène, les biocarburants et l'énergie marine;
- élaboration de normes de conception et de construction de bâtiments pour réduire le contenu en carbone, améliorer le rendement thermique et s'adapter aux changements climatiques, à l'élévation du niveau de la mer et aux phénomènes météorologiques de plus en plus extrêmes;
- priorisation des normes sur les piles à combustible, la recharge des véhicules électriques et les infrastructures afin de fournir une capacité suffisante pour soutenir la transition croissante des combustibles fossiles vers l'électricité dans le secteur des transports;
- élaboration de normes sur l'infrastructure nordique dans le contexte des changements climatiques et soutenant les collectivités des Premières Nations, inuites et métisses.

20 Canada. Gouverneure générale (2021). Bâtir une économie résiliente : un avenir plus propre et plus sain pour nos enfants. Discours du Trône ouvrant la première session de la quarante-quatrième législature du Canada, le 23 novembre 2021. Sur Internet : https://www.canada.ca/content/dam/pco-bcp/images/pm/2021-sft/SFT_2021_FR_WEB.pdf, p. 14.

21 Gouvernement du Canada (2022). La carboneutralité d'ici 2050. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/carboneutralite-2050.html>.

22 Gouvernement du Canada (2022). Les plans et les cibles climatiques du Canada. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique.html>.

C'est une course contre la montre, et le Canada vient tout juste de publier son Plan de réduction des émissions pour 2030, qui propose une trajectoire pour réduire considérablement les émissions d'ici à peine huit ans.

Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance

Les activités de normalisation associées à l'atténuation des changements climatiques et à la résilience sont essentielles. La prochaine étape consiste à s'assurer que les organisations peuvent agir efficacement et faire rapport sur les questions d'ESG de façon plus générale. Il y a plus d'un an, le CCN a relevé de nombreuses lacunes dans la production de rapports et la divulgation des paramètres ESG et de durabilité. En particulier, les rapports ESG d'entreprise souffrent d'un manque :

- d'harmonisation et de consensus relativement aux cadres ESG proposés, donnant lieu à de nombreuses catégories et à des centaines d'indicateurs potentiels;
- de conseils sur les meilleures façons de transformer les processus et les activités actuels pour tenir compte des indicateurs de divers cadres ESG;
- de confiance des parties prenantes envers les résultats des divers cadres et indices, car les entreprises peuvent se classer très différemment selon les critères utilisés.

Depuis, le Groupe consultatif stratégique sur l'écosystème ESG a été mis sur pied à l'ISO afin d'harmoniser les normes en vigueur avec les cadres de divulgation actuels, d'améliorer la mobilisation des intervenants et de définir les besoins des utilisateurs. Parallèlement aux efforts internationaux du Canada, le comité consultatif canadien de normalisation sur les facteurs ESG et la durabilité étudie la façon dont le système de normes peut appuyer l'évolution de l'infrastructure de marché du Canada et de l'écosystème ESG.

Des conseils sur la façon d'exploiter les normes internationales existantes ou de les adapter à l'évaluation de la conformité permettront d'assurer la cohérence, d'inspirer la confiance et de favoriser la responsabilisation en ce qui a trait à la divulgation des facteurs ESG, ainsi que d'harmoniser les incitatifs des processus de production avec les marchés financiers et les organismes de réglementation.

En développant la pleine puissance de la normalisation dans le monde de la divulgation financière, on contribuera à accélérer les solutions ESG pour l'économie réelle. La collaboration et la mise en commun des connaissances, c'est la seule façon de réaliser notre vision collective.

Dans ce secteur, les activités de normalisation peuvent notamment prendre les formes suivantes :

- élaboration de normes harmonisées pour appuyer les organisations au Canada afin qu'elles puissent opérationnaliser, mesurer et déclarer leur rendement en matière d'ESG;
- détermination des pratiques exemplaires sur lesquelles les organisations de toutes sortes peuvent s'appuyer pour faire progresser les priorités en matière d'ESG.

En développant la pleine puissance de la normalisation dans le monde de la divulgation financière, on contribuera à accélérer les solutions ESG pour l'économie réelle.

La collaboration et la mise en commun des connaissances, c'est la seule façon de réaliser notre vision collective.

Santé, bien-être et sécurité

La santé et le bien-être sont des priorités de longue date de l'État canadien, les administrations publiques provinciales, territoriales et locales ayant consacré 32,7 % de leurs dépenses à ce secteur en 2019²³. Et à la suite de la pandémie du COVID-19, les dépenses dans bon nombre de ces domaines ont augmenté.

Dans la foulée du discours du Trône de novembre 2021, la priorité reste de mettre fin à la pandémie. Cela exige d'accélérer la mise en marché et l'approbation de nouvelles normes pour le développement de vaccins. Les autres priorités sont notamment l'accessibilité, les soins dans les communautés rurales, les soins de longue durée et l'amélioration de la collecte de données dans l'ensemble des systèmes de santé pour éclairer les décisions et suivre les progrès.

Le budget fédéral 2021 annonçait des investissements dans l'amélioration des normes sur les soins de longue durée, les soins de soutien et la santé mentale au cours des prochaines années. Il comprenait également un engagement de 41,3 millions de dollars sur six ans (à partir de 2021-2022) et de 7,7 millions de dollars par la suite pour améliorer l'infrastructure de données et la collecte de données sur les soins de soutien, les soins primaires et les produits pharmaceutiques.

L'éducation et les soins à la petite enfance représentent également une priorité récurrente pour le gouvernement fédéral; le dernier budget proposait de nouveaux investissements de quelque 30 milliards de dollars sur cinq ans, et de 8,3 milliards par la suite, mentionnant spécifiquement l'éducation et les soins à la petite enfance chez les Autochtones. Les investissements proposés nécessiteront la collaboration du gouvernement fédéral et de ses partenaires des provinces et territoires en vue de l'atteinte de grands objectifs liés à des soins à la petite enfance abordables et de grande qualité.

En 2021, deux nouvelles Normes nationales du Canada pour les soins de longue durée ont été envoyées aux fins de consultation publique, l'une axée sur la prestation de soins sécuritaires, empreints de compassion et fondés sur des données probantes, et l'autre sur l'infrastructure de la santé et la conception environnementale des centres de soins de longue durée.

Les acteurs clés interrogés lors de nos consultations ont souligné le faible nombre de normes en santé et en services sociaux – malgré les dépenses importantes du fédéral et des provinces dans ces domaines – insistant également sur les avantages potentiels d'un recours accru aux normes. Certains d'entre eux ont avancé que la normalisation, en plus de favoriser l'obtention de résultats plus constants dans l'ensemble du pays pour les bénéficiaires de ces services, pourrait faciliter les investissements. En établissant des normes nationales dans ces secteurs, les investissements (p. ex., les transferts fédéraux aux provinces et les ententes avec les fournisseurs de services) pourraient dépendre de l'utilisation et du respect des NNC.

En plus des considérations qui précèdent, il faut prendre en compte de nombreuses autres dimensions de la santé, du bien-être et de la sécurité pour déterminer les priorités normatives dans notre société moderne, surtout en ce qui a trait aux biens de consommation et aux services, à la cybersécurité, à la protection de la vie privée et à la gouvernance des renseignements personnels. La sécurité – dans la réalité et en ligne – continue d'occuper une très grande importance dans les activités de normalisation.

23 Statistique Canada (2019). Trois cinquièmes des dépenses des administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et locales ont été consacrées à la protection sociale, aux soins de santé et à l'enseignement en 2019. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201127/dq201127a-fra.htm>.

Économie numérique et fabrication de pointe

Dans l'économie moderne, une série de grandes technologies habilitantes émergent, dont les suivantes :

- Normes de télécommunications (p. ex., 5G, 6G)
- Intelligence artificielle (IA)
- Cybersécurité
- Informatique quantique
- Internet des objets
- Biotechnologie
- Fabrication de pointe

Avec d'autres, elles permettent ce qu'on appelle souvent l'« industrie 4.0 »²⁴. Ces tendances auront des répercussions sur les organisations, notamment la documentation sans papier, le contrôle et la surveillance en temps réel de l'équipement (Internet des objets industriel), les processus intelligents et l'apprentissage automatique, l'IA, la détermination des besoins ou des défauts de maintenance, l'impression 3D et le prototypage rapide, entre autres²⁵. Cela tend à accentuer l'importance des normes pour de telles technologies, non seulement à cause de l'importance intrinsèque de ces dernières, mais aussi parce qu'elles sous-tendent le fonctionnement – et potentiellement les normes – d'autres secteurs. Ce sont également des moteurs d'innovation et de croissance économique, qui ont une incidence sur les opérations militaires et la sécurité. Nombre de ces avancées ont une influence considérable sur le secteur des biens et celui des services, ou brouillent la distinction entre les deux.

De plus, en raison de la quantité incroyable de données produites et nécessaires à ces technologies habilitantes, les normes de gouvernance et de protection des données sont devenues primordiales. En cette ère numérique, les Canadiens et les Canadiennes doivent être sûrs que leur vie privée est protégée, que leurs données sont bien utilisées et que les entreprises qui œuvrent dans cet univers communiquent avec eux de façon simple et directe. Cette confiance est à la base de l'économie numérique de demain, axée sur les données. La

Le CCN en est aux premières étapes des travaux visant à normaliser l'utilisation de la technologie lors des élections provinciales afin d'assurer la sécurité, l'exactitude et l'intégrité du processus démocratique.

Charte canadienne du numérique²⁶ définit dix principes qui doivent étayer cette confiance.

Nous proposons que le Système national de normes se concentre sur l'économie numérique et la fabrication de pointe :

- en priorisant le renforcement de la capacité, du potentiel et de l'influence internationale dans les secteurs concernés;
- en concentrant dans ces secteurs les relations, les partenariats et le recrutement des membres des comités techniques.

Stabilité des chaînes d'approvisionnement

La pandémie de COVID-19 nous a fait prendre conscience de la fragilité des chaînes d'approvisionnement dans toutes sortes de domaines. C'est un sujet qui est revenu fréquemment lors des consultations entreprises, tout comme la nécessité d'inscrire les normes dans des réseaux de chaîne d'approvisionnement plus larges. L'adaptation des chaînes d'approvisionnement à la nouvelle réalité prendra des années; il y a beaucoup à faire.

Étant donné l'importance des transports, de la logistique et du commerce de gros et de détail dans l'économie et la société, dans ce domaine, les activités de normalisation doivent continuer à privilégier :

- l'adoption d'une nouvelle perspective globale de chaîne d'approvisionnement pour l'élaboration de normes;
- la priorisation de normes contribuant à stabiliser les chaînes d'approvisionnement nationales et internationales.

24 Schwab, Klaus (2015). « The Fourth Industrial Revolution: What it Means and How to Respond ». *Foreign Affairs*. Le 12 décembre 2015. Sur Internet : <https://www.foreignaffairs.com/articles/2015-12-12/fourth-industrial-revolution>.

25 BDC (s.d.). Qu'est-ce que l'industrie 4.0? Montréal : BDC. Sur Internet : <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/technologie/investir-technologie/quest-ce-que-industrie-4>.

26 Innovation, Sciences et Développement économique du Canada (2019). Le gouvernement du Canada crée le Conseil consultatif en matière d'intelligence artificielle. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2019/05/le-gouvernement-du-canada-cree-le-conseil-consultatif-en-matiere-dintelligence-artificielle.html>.

3.

Cadre de gestion du rendement





Le succès de la Stratégie dépend des mesures prises pour la mettre en œuvre et s'attaquer aux problèmes cernés. Tout comme les divers intervenants du système se sont réunis pour élaborer la Stratégie, ils doivent également l'appuyer et l'adopter dans leurs propres plans de travail et participer à l'élaboration des normes.

Le CCN est bien placé pour fournir une plateforme transparente pour surveiller les mesures et les initiatives entreprises pour adopter la Stratégie, et fournir un cadre de surveillance qui peut faire état des progrès réalisés et proposer des mises à jour visant à répondre aux nouveaux enjeux.

La détermination des mesures à prendre sera cruciale pour une mise en œuvre coordonnée et complète de la Stratégie, le transfert des connaissances sur les pratiques exemplaires dans l'ensemble du système et une réponse flexible aux enjeux nouveaux et émergents d'importance stratégique.

Le CCN cherchera à adopter elle-même cette Stratégie au moyen de son propre plan d'entreprise et encouragera ses comités consultatifs, comme le Comité consultatif des organismes d'élaboration des normes (CCOEN) et le CCPT, à faire progresser les buts (objectifs) de la Stratégie nationale de normalisation dans leurs plans de travail. Le CCN prépare également une feuille de route sur l'élaboration de normes internationales afin de refléter son rôle particulier dans la mise en œuvre de la Stratégie à l'échelle internationale par l'entremise de son adhésion à l'ISO et à l'IEC, les deux principaux OEN internationaux. Le CCN collaborera également avec des partenaires du gouvernement, du secteur privé et de la société civile pour étudier des initiatives qui contribueront à l'atteinte des buts et des objectifs de la Stratégie.

4. Conclusion

Le monde, le Canada et l'environnement où opère notre système de normes évoluent rapidement. Compte tenu de cette dynamique, nous avons conçu cette Stratégie comme une « étoile du Nord » pour le système. Nous sommes impatients de collaborer avec nos partenaires du système, et surtout avec tous les Canadiens et toutes les Canadiennes, à l'aube de ce parcours.



Bibliographie

BDC (s.d.). Qu'est-ce que l'industrie 4.0? Montréal : BDC. Sur Internet : <https://www.bdc.ca/fr/articles-outils/technologie/investir-technologie/quest-ce-que-industrie-4>.

Canada. Gouverneure générale (2021). Bâtir une économie résiliente : un avenir plus propre et plus sain pour nos enfants. Discours du Trône ouvrant la première session de la quarante-quatrième législature du Canada, le 23 novembre 2021. Ottawa : Gouvernement du Canada. Sur Internet : https://www.canada.ca/content/dam/pco-bcp/images/pm/2021-sft/SFT_2021_FR_WEB.pdf.

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (2022). Normes. Genève : CEE-ONU. Sur Internet : <https://standards4sdgs.unece.org/standards>.

Conference Board du Canada (2007). Valeur économique de la normalisation. Rapport préparé pour le Conseil canadien des normes par Joseph Haimowitz et Joanne Warren. Ottawa : Conference Board du Canada. Sur Internet : https://www.scc.ca/fr/system/files/publications/2007-10-25_EconomicValueStandardizationCanada_FinalReport-REVISED-web.pdf.

Conseil canadien des normes (2020). Action et avancées : Rapport annuel 2019-2020. Ottawa : Conseil canadien des normes. Sur Internet : <https://www.scc.ca/fr/about-scc/publications/corporate-documents/annual-reports/reach-and-impact-2019-2020-annual-report>.

GIEC (2022). Changements climatiques 2022 : Conséquences, adaptation et vulnérabilité. Résumé à l'intention des décideurs. Suisse : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Sur Internet : https://www.ipcc.ch/report/ar6/wg2/downloads/report/IPCC_AR6_WGII_SummaryForPolicymakers.pdf.

Gouvernement du Canada (2022). La carboneutralité d'ici 2050. Ottawa : Gouvernement du Canada. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/carboneutralite-2050.html>.

Gouvernement du Canada (2022). Les plans et les cibles climatiques du Canada. Ottawa : Gouvernement du Canada. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique.html>.

Innovation, Sciences et Développement économique du Canada (2022). Le Défi 50-30 : Votre avantage, la diversité! Ottawa : Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie. Sur Internet : <https://www.ic.gc.ca/eic/site/icgc.nsf/fr/07706.html#wb-cont>.

Innovation, Sciences et Développement économique du Canada (2019). Le gouvernement du Canada crée le Conseil consultatif en matière d'intelligence artificielle. Ottawa : Ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/innovation-sciences-developpement-economique/nouvelles/2019/05/le-gouvernement-du-canada-cree-le-conseil-consultatif-en-matiere-dintelligence-artificielle.html>.

Institut de la diversité (2021). Spécification accessible au public (SAP). Le 10 août 2021. Toronto : Institut de la diversité. Sur Internet : https://diconsulting.ca/wp-content/uploads/2022/03/Di-PAS_FR_vf.pdf.

ISO. (2018). Contribuer aux Objectifs de développement durable de l'ONU grâce aux normes ISO. Genève : ISO. Genève : Organisation internationale de normalisation. Sur Internet : https://www.iso.org/files/live/sites/isoorg/files/store/fr/PUB100429_fr.pdf.

Loi sur le Conseil canadien des normes. Lois du Canada, ch. S-16. Ministère de la Justice du Canada, 1985.

Ministère des Finances du Canada (2021). Budget 2021 : Annexe 4 : Énoncé sur l'égalité des genres, la diversité et la qualité de vie. Ottawa : Ministre des Finances du Canada. Sur Internet : <https://www.budget.gc.ca/2021/report-rapport/anx4-fr.html>.

Ministère de la Justice du Canada (2018). Principes régissant la relation du Gouvernement du Canada avec les peuples autochtones. Ottawa : ministre de la Justice et procureur général du Canada. Sur Internet : <https://www.justice.gc.ca/fra/sjc-csj/principes-principles.html>.

Organisation mondiale du commerce (2020). Le rapport de l'OMC examine les normes et les règlements notifiés par les membres en réponse à la COVID-19. Genève : OMC. Sur Internet : https://www.wto.org/french/news_f/news20_f/covid_20may20_f.htm. s Organisation de coopération et de développement économiques (2018). L'égalité des sexes au Canada : intégration, gouvernance et budgétisation. Paris : OCDE. Sur Internet : <https://www.oecd.org/gov/budgeting/Gender-Budgeting-in-Canada-Highlights-FR.pdf>.

Organisation mondiale du commerce (2000). Principes devant régir l'élaboration de normes, guides et recommandations internationaux. Genève : OMC. Sur Internet : https://www.wto.org/french/tratop_f/tbt_f/principles_standards_tbt_f.htm.

Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement (1987). Notre avenir à tous. Genève : Commission mondiale de l'environnement et du développement. Sur Internet : <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/5987our-common-future.pdf>.

Schwab, Klaus (2015). « The Fourth Industrial Revolution: What it Means and How to Respond ». *Foreign Affairs*. Le 12 décembre 2015. New York : Foreign Affairs. Sur Internet : <https://www.foreignaffairs.com/articles/2015-12-12/fourth-industrial-revolution>.

Statistique Canada (2019). Trois cinquièmes des dépenses des administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et locales ont été consacrées à la protection sociale, aux soins de santé et à l'enseignement en 2019. Ottawa : Statistique Canada. Sur Internet : <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/201127/dq201127a-fra.htm>.